**Les rennes du Père Noël**

[](http://www.sciencepresse.qc.ca/sites/www.sciencepresse.qc.ca/files/imagecache/4article/archive/nucleus/38/20091215-rennes_noel.jpg)

[Diane Ostiguy](http://www.sciencepresse.qc.ca/users/dostiguy), le 15 décembre 2009, 14h39

On l'appelait « Nez Rouge »  
Ah ! Comme il était mignon  
Le p'tit renne au nez rouge  
Rouge comme un lumignon.

Tu connais sans doute cette célèbre chanson du temps des Fêtes. Savais-tu que c’est au Nunavik que l’on retrouve les plus grandes hardes au monde? Malgré son abondance, Rudolphe préoccupe les biologistes.

Il n’y a qu’une seule espèce dans le monde et on lui donne le nom scientifique de Rangifer tarandus. Il se nomme caribou en Amérique du Nord et renne en Europe ou en Asie. Caribous et rennes ne sont qu’une seule et même espèce, mais ils sont malgré tout très différents selon les régions ou les habitats où ils vivent. Au Québec, nous avons la sous-espèce Rangifer tarandus caribou ou caribou des bois. Les biologistes l’ont divisée en trois écotypes car selon les habitats où ils se retrouvent, les caribous sont de types différents. Il y a donc : le caribou montagnard qui vit dans les montagnes, le caribou toundrique qui parcourt des distances phénoménales et se regroupe à plusieurs centaines de milliers dans la toundra et le caribou forestier qui séjourne en petit nombre à l’année longue dans la forêt boréale.

En mars 2005, le caribou forestier a été désigné « espèce vulnérable » par le gouvernement du Québec, en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Le caribou forestier est en déclin au Québec et il est dispersé sur le territoire en plusieurs hardes, dont certaines sont isolées des autres. Par exemple, à Val-d’Or on ne compte plus qu’une trentaine de caribous. C’est peu pour assurer la relève et comme le dit l’expression, il n’y a pas de sang neuf. Cette espèce est très sensible aux prélèvements par la chasse et à la prédation faite par le loup gris et l’ours noir. De plus, les activités forestières peuvent modifier le comportement et la survie du caribou forestier.

Depuis 2003, une équipe composée de représentants du gouvernement, de l’industrie, des Premières Nations, d’organismes non gouvernementaux et de scientifiques se penche sur le cas du caribou forestier. C’est l’Équipe de rétablissement du caribou forestier du Québec. Ces gens ont rédigé le plan de rétablissement qui est paru récemment. Son principal but est de faire en sorte que le caribou forestier puisse être retiré de la liste des espèces désignées menacées ou vulnérables au Québec.

Le plan de rétablissement contient des mesures qui visent à améliorer la situation du caribou forestier. Pas d’habitat, pas de caribou. Des aires protégées seront créées; ce sont des grands territoires de plusieurs centaines de kilomètres carrés qui assureraient la protection de son habitat. On propose de nouvelles façons de récolter les arbres, une meilleure planification pour l’emplacement des chemins forestiers.

Il faut effectuer des inventaires, étudier les conséquences de la prédation par le loup gris et l’ours noir, évaluer les effets des dérangements causés par les activités humaines. [Serge Couturier](http://portesouvertes.mrnf.gouv.qc.ca/jeunes/biologiste/index.asp), biologiste au Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, travaille avec son équipe pour mettre des colliers radioémetteurs aux caribous afin de suivre leurs mouvements, de déterminer leurs habitats et d’estimer leur taux de survie. Pour capturer les bêtes, il utilise un lance filet. Il se sert d’une antenne télémétrique pour repérer les caribous porteurs d’un collier.

Tous sont concernés par l’avenir de cet animal, emblème de la forêt boréale et indispensable allié du Père Noël! Tout comme toi, le caribou contribue à la diversité des espèces. La conservation de la biodiversité est un enjeu majeur. Que feras-tu?

Source : <http://www.sciencepresse.qc.ca/>

Lien pour la chanson Le petit renne au nez rouge

<https://www.youtube.com/watch?v=QsZsu7rLr3A>

http://ici.radio-canada.ca/tele/la-semaine-verte/2014-2015/